

AVIS AU PUBLIC

Commune de Saint-Barthélemy-de-Vals

Enquête publique du projet de révision du Plan Local d'Urbanisme et du zonage d'assainissement

Par arrêté n°202 du 23/11/2013, Monsieur le Maire de Saint-Barthélemy-de-Vals a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur la révision du Plan Local d'Urbanisme et du zonage assainissement. A cet effet, M. Michel COUTRET, domicilié les Monistrols à St Donat sur l'Herbasse en qualité d'Officier Supérieur Armée de terre (retraité), a été désigné par le Tribunal Administratif de Grenoble comme commissaire enquêteur.

L'enquête publique se déroulera à la mairie de Saint-Barthélemy-de-Vals du 26 décembre 2013 au 28 janvier 2014 aux jours et heures habituels d'ouverture.

Le commissaire-enquêteur recevra en mairie le jeudi 26 novembre de 9h00 à 12h00, lundi 6 janvier 2014 de 14h00 à 17h00, samedi 18 janvier 2014 de 9h00 à 12h00, mercredi 22 janvier 2014 de 14h00 à 17h00 et mardi 28 janvier 2014 de 9h00 à 12h00.

Pendant la durée de l'enquête, les observations sur le projet de révision du Plan Local d'Urbanisme et du zonage assainissement pourront être consignées sur le registre d'enquête déposé en mairie. Elles peuvent également être adressées par écrit au commissaire-enquêteur à la mairie.

A l'issue de l'enquête, le rapport et les conclusions du commissaire-enquêteur seront tenus à la disposition du public, dès qu'ils seront transmis en mairie.

Monsieur Le Maire